

## 2.6.3

# Détection du monoxyde de carbone



Le monoxyde de carbone (CO) est produit lorsqu'un véhicule ou un appareil brûle un combustible comme l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane et le bois.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont une quinzaine sont mortelles.

Le CO est présent dans la plupart des domiciles. Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence. Certains détecteurs hybrides disponibles sur le marché permettent de détecter la fumée et le monoxyde de carbone.

### Identifiez les sources de CO

- Les véhicules à moteur à combustion (les automobiles, les motoneiges, les véhicules

tout-terrain) en marche dans les garages souterrains ou attenants à la maison, ou dans des endroits clos.

- Les fournaies au mazout, les poêles au bois et le chauffage au gaz.
- Les appareils de chauffage à combustible comme le gaz naturel, le kérosène, le pétrole et le bois.
- Les appareils fonctionnant au propane ou au gaz comme une cuisinière, un réfrigérateur, une sècheuse et un barbecue.
- Les outils à moteur à combustion comme les tondeuses, les souffleuses, les scies et les polisseuses.

### Déficiences possibles :

Absence de détecteur de CO, détecteur défectueux.

### Professionnel :

Aucun.

### Corps de métier :

Préposé à l'entretien.

